



ZA LE MESNIL OUEST - 35540 PLERGUER
TEL 02 99 58 91 79 - FAX 02 99 58 12 36
E-Mail : quemerais@wanadoo.fr
Site : www.remorques-quemerais.com

- NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN
- CONDITIONS DE GARANTIE

Le matériel que vous venez d'acquérir a été conçu et réalisé, tant dans la qualité des matériaux employés que dans le soin apporté à sa fabrication, pour vous offrir SECURITE ET LONGEVITE.

UTILISATION

Lors de la mise en service, il convient de vérifier les points suivants :

Serrage des roues après avoir effectué 100 Km et par la suite tous les 1000 Km.

Vérifiez l'ensemble de la boulonnerie aux 100 premiers kilomètres.

Veillez à ce que votre boule d'accrochage soit toujours légèrement graissée.

Vérifiez régulièrement la pression de vos pneumatiques :

La pression est donnée en multipliant par 0.07 l'indication PSI indiquée sur le pneu

Pression des différents pneumatiques : **A vérifier régulièrement**

135/13 - 145/13 - 155/13 - 185/70/13	= 2.50 KG		
155R13C -	= 4.50 KG		
165/14 C - 175/14 C	= 4.50 KG		
195/14 C	= 4.75 KG		
Roues taille basse 195/55/10	= 5.30 KG		
155/70/12	= 6.50 KG	IMPERATIF	
195/50/13	= 6.50 KG	"	"
185/60R12C	= 6.50 KG	"	"

Les pneumatiques mal gonflés se déforment et peuvent éclater

MODE D'EMPLOI

CONTROLES AVANT TOUTE UTILISATION

PRESSION CORRECTE DES PNEUMATIQUES

FONCTIONNEMENT CORRECT DU SYSTEME D'ECLAIRAGE

REPARTITION UNIFORME ET FIXATION SÛRE DE LA CHARGE

VERROUILLAGE COMPLET DE L'ATTELAGE

BON ETAT DU CABLE DE RUPTURE ET POSITIONNEMENT CORRECT

Attelage de la remorque

La remorque se fixe à la voiture par un attelage à boule

L'attelage est correctement accouplé lorsque le bord vert du témoin de sécurité est visible

Attelage à anneau : Graisser impérativement et abondamment l'anneau et son crochet.

Vérifier régulièrement la graisse.

La roue jockey de la remorque est à remonter entièrement en tournant la manivelle jusqu'à la butée, pour les roues escamotables. Pour les modèles avec collier de serrage, remonter la roue entièrement au collier de serrage.

Veiller à ce que la roue jockey ne gêne pas la timonerie de frein.

Pour les remorques freinées : le câble de rupture d'attelage pour le frein est à positionner correctement autour de la boule.

(Câble de rupture obligatoire sur toutes les remorques freinées)

Dételage de la remorque

Avant de dételer la remorque sur une route en pente, tenir compte qu'une remorque non freinée s'en ira. Prévoir des cales de freinage

Les remorques freinées s'arrêtent par les freins de stationnement.

Au cas où la remorque est décrochée du véhicule, nous vous conseillons de prévoir des cales de roues.

CONSIGNES DE SECURITE ET ENTRETIEN

En vue d'éviter des problèmes de freinage, le fonctionnement impeccable du frein de la remorque en combinaison avec le véhicule tracteur est à assurer par des essais répétés.

Un contrôle visuel général du système de freinage est nécessaire à intervalles réguliers tout en respectant les critères suivants :

Les guidages de câbles et les fourchettes doivent être exempts de dégâts et corrosion.

L'attelage à boule est à nettoyer à intervalles réguliers et à contrôler quant au fonctionnement correct et à l'usure.

Commande de freinage (remorque freinée)

Les points de graissage de la commande de freinage sont à graisser tous les 5000 Km ou une fois par an.

Couronne de remorque à essieu avant directionnel

Sur le pourtour de la couronne des remorques à essieu avant directionnel sont répartis 3 graisseurs qui sont à graisser tous les 5000 Km ou 1 fois par an .

Les travaux d'entretien et de réparations ne peuvent être réalisés que par du personnel spécialisé et compétent.

Toutes modifications sur la remorque exigent l'autorisation du fabricant. Les modifications qui affectent la sécurité de la remorque sont strictement interdites.

Toutes les plaques indicatrices et signalétiques se trouvant sur la remorque doivent toujours rester visibles.

ENTRETIEN

Roulements de roue

Si votre essieu est équipé de roulements (cartouche) chapeau de moyeu plat, il n'y a pas d'entretien.

Ces roulements de grande performance sont graissés à vie. Si toutefois les roulements devaient être changés, nous recommandons le remplacement du moyeu – tambour chez un spécialiste de la remorque ou dans un garage agréé.

Si votre essieu est équipé de roulements standards (chapeau de moyeux coniques) vérifier la quantité et l'état de graisse une fois par an et remplir ou renouveler si nécessaire.

Pour ce type de roulements vérifier périodiquement le jeu. Attention le serrage trop prononcé des roulements endommagent ceux-ci. Nous vous conseillons vivement de faire appel à un spécialiste de la remorque pour ce réglage.

Toutes les remorques freinées QUEMERAIS sont équipées de freinage par inertie sur 2 - 4 ou 6 roues.

Veillez à ce que votre remorque soit toujours en parfait état de fonctionnement : freinage , éclairage et pneumatiques.

Pour votre sécurité, nous vous conseillons vivement de faire contrôler votre remorque par un spécialiste de la remorque ou un garage agréé , après 2 ans selon utilisation ou , dès qu'une anomalie se présente concernant le système de freinage , les essieux , la commande de freins ou la tenue de route.

Garantie

Les ETS QUEMERAIS accordent une garantie de 1 an à partir de la première date d'achat pour les remorques neuves sous réserve d'une utilisation conforme et du respect des instructions d'entretien et d'inspection.

Etendue de la garantie - La garantie Quémerais s'applique à tout vice de construction ou de matière dûment constatée et comprend limitativement la réparation ou l'échange, au seul choix des Ets Quémerais des pièces reconnues défectueuses ainsi que la M.O. nécessaire à cette réparation ou à cet échange sur la base des temps de garantie établis par les Ets Quémerais.

Restrictions à l'application de la garantie

- Non respect des instructions concernant le service et l'entretien de la remorque.
- Modifications techniques apportées à la remorque (strictement interdites)
- Montage de pièces et superstructures non agréées par nos soins
- Surcharge de la remorque et utilisation non conforme
- Utilisation de pièces détachées non fournies par nos soins.
- Non respect des consignes d'entretien et de sécurité
- Non respect des intervalles d'entretien courant comme les essieux , freins, groupe hydraulique etc...
- Traitements superficiels non adaptés aux matières utilisées.
- Mauvais accrochage de la remorque au véhicule tracteur, l'absence ou le mauvais état du câble de rupture
- Les travaux quelconques exécutés en période de garantie hors de nos ateliers sans notre accord écrit.
- L'entretien courant, les dépenses consécutives à l'usure normale.
- Les frais éventuels d'immobilisation, quelque soit la durée.
- Les frais de transport et autres, exposés au titre de la garantie qui demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

Les Ets Quémerais seront déchargés de toute responsabilité dans les cas suivants :

Lorsque les avaries sont dues :

- A un défaut d'entretien
- A l'utilisation de la remorque dans des conditions anormales ou excessives par rapport à celles prévues et mentionnées dans la notice d'utilisation ci-dessus.
- A un défaut de chargement
- Aux accidents, mauvaises manœuvres ou négligences dues à l'inexpérience de l'utilisateur.

Juridiction

Pour tout litige susceptible de s'élever entre les Ets Quémerais et son acheteur quant à la formation, l'exécution ou l'interprétation des présentes et à défaut d'accord amiable, le tribunal de commerce de ST Malo sera seul compétent.